

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT DANIOGO & FRERES »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET  
VRIDI, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT DANIOGO &  
FRERES »

Objet : - TOLERIE  
- SOUDURE  
- COMMERCE  
- MECANIQUE GENERALE POIDS-LOURD

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET  
VRIDI, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M DANIOGO ZOUMANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05143 du 24/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30873/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

